

La tradition veut qu'un orateur invité à une conférence en félicite les organisateurs, mais ce n'est pas pour respecter cette tradition que je veux aujourd'hui saluer la détermination dont vous faites preuve pour élargir la coalition contre l'apartheid. Ce qui est nouveau aujourd'hui, ce n'est ni l'odieuse de l'apartheid ni l'indignation qu'il suscite, mais bien la cristallisation de l'opinion mondiale au point que le régime de Pretoria ne peut plus l'ignorer. Nous nous devons de trouver des moyens efficaces et soutenus d'accroître les pressions en faveur du changement. À l'évidence, les gouvernements devront prendre de nouvelles mesures, mais il faut reconnaître que les pressions ont jusqu'ici tiré leur force de l'appui croissant de l'opinion internationale. Le régime de Pretoria peut affecter de mépriser les actions politiques de ses adversaires déclarés, mais il ne peut ignorer un consensus qui ne cesse de grandir avec l'arrivée de nouveaux critiques, dont certains étaient restés jusqu'ici silencieux ou consentants, d'autres calculant que l'apartheid, en plus d'être immoral, nuit aux affaires. Cela dit, j'aimerais discuter de quelques-uns des défis que nous devons relever pour élargir le consensus canadien contre l'apartheid.

Je commencerai toutefois par vous rappeler la position du gouvernement canadien. Le premier ministre l'a exposée clairement dans un discours prononcé devant l'Assemblée générale des Nations Unies le 23 octobre 1985. Permettez-moi de vous citer deux phrases clés de ce discours:

"Le Canada est prêt, si des changements fondamentaux ne se produisent pas en Afrique du Sud, à envisager des sanctions totales contre ce pays et son régime de répression. S'il ne survient aucun progrès dans le démantèlement de l'apartheid, nous n'aurons peut-être pas d'autres solutions que de rompre complètement nos relations avec l'Afrique du Sud."

C'est dans cet esprit que le premier ministre a joué un rôle de chef de file lors des réunions du Commonwealth à Nassau et à Londres; nous avons également abordé la question de l'apartheid au Sommet économique, à la réunion de fondation de la Francophonie, et dans le cadre d'innombrables entretiens bilatéraux. Le Canada a appliqué toutes les sanctions dont sont convenus les chefs de gouver-